ZÉRO TOXIC
AGIR ENSEMBLE

Communiqué
2 octobre 2025

Suite à la réunion appelée « municipalité élargie » présidée par le maire de la Rochelle le lundi 29 septembre 2025, à laquelle participaient côté citoyens l'association ZERO TOXIC, le comité de quartier, les directions des établissements scolaires Fénelon, les représentants de parents d'élèves de l'école Massiou et le collectif d'enseignants et de personnels scolaires de Fénelon, ZERO TOXIC souhaite partager ses retours et ses inquiétudes et réitérer ses demandes.

Cette réunion faisait suite à la demande exprimée par ZERO TOXIC et par les représentants de parents d'élèves de l'école Massiou de pouvoir intervenir lors du conseil municipal du 15 septembre dernier au sujet du chantier VINCI/Brownfields/Speed Rehab de la rue Marcel Paul et de la suite à donner au projet de construction actuel après un an de dégradation environnementale (air, poussières, sols) et de conséquences sanitaires continues pour les élèves, les riverains, les enseignants et les personnels scolaires. L'information et la participation des citoyens aux questions touchant à leur environnement est en effet un droit établi par la Charte de l'environnement, avec une valeur juridique constitutionnelle. Il nous avait alors été répondu par le maire que le conseil municipal n'était pas le meilleur lieu pour nous exprimer, ce que nous pouvons entendre, et il avait été proposé une réunion élargie avec les élus municipaux.

ZERO TOXIC a répondu favorablement à une participation à cette réunion élargie aux conditions suivantes :

1. La garantie d'une réunion participative d'échanges et de concertation avec l'ensemble des élus municipaux sur ce qui relève de la responsabilité de la mairie à savoir le chantier de construction (et non le chantier de réhabilitation qui est de la responsabilité du préfet) et la santé des Rochelais, avec un ordre du jour précis et un compte rendu validé par l'ensemble des participants.
2. Un retour d'expérience un an après les débuts du chantier de construction et du chantier de réhabilitation
3. Un état des connaissances actualisé concernant la toxicité du site
4. Une discussion transparente sur les options envisageables concernant le devenir des sites d'anciennes usines à gaz et la mise en place d'un comité de suivi mixte (Etat/élus.citoyens) pour le chantier Marcel Paul

Nous avions demandé à pouvoir faire une présentation lors de cette réunion afin de pouvoir engager une discussion nourrie avec les élus et les personnes présentes. La présentation que nous avions préparée comprenait un retour d'expérience, les relevés et les analyses des symptômes déclarés depuis 1 an, les résultats des analyses indépendantes partielles menées par ZERO TOXIC sur la qualité de l'air, la pollution des sols ainsi sur la toxicologie humaine (analyses de cheveux, de sang et d'urine) et les exemples provenant d'autres municipalités sur les choix effectués concernant les sites d'anciennes usines à gaz.

Force est de constater que malheureusement la réunion n'a répondu à aucune de nos attentes. Alors que le maire a pu faire une brève présentation powerpoint avec les points repris ultérieurement dans son communiqué de presse, et que l'entreprise ATMO a pu présenter visuellement les résultats de ses derniers relevés de capteurs, ni l'association ZERO TOXIC, ni aucun autre représentant de citoyens, n'ont été invités à présenter

visuellement leur retour d'expérience et leurs résultats, en dépit des demandes faites en amont de cette réunion.

La participation était de façade. Certes, les participants étaient tous assis en rond sur des chaises dans la salle des fêtes de la mairie, certes les représentants des parents d'élèves, des enseignants, de Fénelon Notre-Dame, du comité de quartier et de l'association ZERO TOXIC ont pu s'exprimer quelques minutes, tout comme les représentants de la mairie, de Speed Rehab, de VINCI et d'ATMO. Mais cela suffit-il à en faire une réunion « participative transparente, et de dialogue citoyen » ? Non, car la forme ne remplace pas le fond.

Le sentiment d'avoir été dupés s'est encore aggravé lorsqu'à peine sortis de la réunion, nous avons pris connaissance-par voie indirecte- du communiqué du maire qui reprenait point par point sa présentation faite en début de réunion sans faire aucune mention des sujets abordés lors des échanges ni des demandes faites par les différents participants. Il est difficile d'imaginer pouvoir synthétiser une réunion de plus de 2 heures quelques minutes à peine après la fin de ladite réunion, sans avoir un communiqué déjà prêt à l'avance. Quant à la presse qui était censée ne pas être présente, comment a-t-elle pu prendre une photographie des participants ? Où sont la confiance, le dialogue et la transparence ?

Monsieur le maire, au-delà de la communication faite unilatéralement au sortir d'une réunion supposée être multilatérale et de vos prises de paroles concernant le chantier qui rappellent régulièrement le préfet et les entreprises à leurs responsabilités, mais rarement aux vôtres, nous attendons toujours des décisions fortes et des actes au regard de vos responsabilités en tant que premier élu. Ces responsabilités concernent d'abord le chantier de construction et le devenir du site, le chantier de réhabilitation ou de dépollution partielle étant nous l'avons rappelé sous la responsabilité du préfet et de ses services. Elles portent également sur la protection de la santé de vos concitoyens rochelais. Il n'est plus l'heure de tergiverser, la protection doit être la plus rapide et la plus intégrale possible. Une tente de confinement dans un coin du chantier ne suffira pas. TOUTES les zones de travaux, d'excavation ou non, du chantier doivent être mises sous tente de confinement avec un système de filtration de l'air. Et il est urgent de faire mener une recherche toxicologique approfondie par un organisme de recherche compétent et indépendant en y associant pleinement les citoyens, comme le fait le laboratoire citoyen de recherche et de prévention en santé environnementale présidé par la toxicologue renommée, Laurence Huc, en Loire-Atlantique.

Comme mentionné dans de précédents communiqués, au vu de l'absence de données toxicologiques indépendantes, ZERO TOXIC, les riverains et les parents d'élèves ont financé des analyses indépendantes partielles de cheveux, d'urines, de sang, ainsi que des analyses de terres de jardins et de poussières chez des riverains du chantier. Dernièrement, nous avons fait installer des capteurs d'air indépendants AIR COACH mesurant les poussières (PM2.5 et PM10), les COV et les formaldéhydes (solvants) à l'intérieur de maisons et à l'extérieur dans des jardins de riverains du chantier. Les analyses quotidiennes de ces capteurs ont démontré des taux de COV, des PM 2.5 et PM 10 et des taux de formaldéhydes qui sont régulièrement au-delà des seuils[1] depuis la reprise des travaux fin juillet et toujours à ce jour alors que le chantier est actuellement en pause.

Ainsi entre le 24 août et le 19 septembre 2025, il y a eu 10 jours de dépassement des seuils de PM2.5 (avec des taux allant jusqu'à 52 ug/m3), 8 jours de dépassement des Pm10

[1] Pour rappel, les seuils réglementaires sont les suivants : PM2.5 : 5 µg/m^3 (OMS), PM10 : 15µg/m^3(OMS), formaldehyde (ug/m3) : 10 µg/m^3(OMS), CO2 (ppm) : 1000 ppm (INRS - recommandation en intérieur), COV (ppm) : 0.3 ppm (valeur indicative moyenne)

(avec des taux allant jusqu'à 59 ug/m3) et 10 jours de pics de COV dépassant 3.7ppm chez des riverains du chantier situés dans des rues différentes. Chez des riverains habitant rue Amos Barbot, les taux de formaldéhydes sont montés jusqu'à 33ug/m3 le 7 septembre dernier (avec 10 jours de dépassements au-delà de 10ug/m3 depuis le 24 août).

Des enfants riverains du chantier présentent toujours des taux de plombémie trop élevés[2] et des traces de métaux lourds[3] préoccupantes dans leurs organismes. Ces résultats auraient dû pouvoir être partagés et discutés avec le maire et les élus, au lieu d'être a priori discrédités comme étant « non fiables »- ce qui pourrait prêter à sourire quand on connait la fiabilité des résultats des capteurs de Speed Rehab utilisés comme « garants sanitaires » par les autorités de l'Etat et la mairie depuis des mois.

Nous réitérons ici notre question posée plusieurs fois au maire et aux élus de la ville : voulez-vous que la ville de la Rochelle reste le contre-modèle absolu en matière de gestion des sites industriels pollués avec des conséquences sanitaires et environnementales désastreuses en cours et à venir ou souhaitez-vous laisser une chance à la ville de devenir un modèle pionnier, non seulement en matière de réhabilitation/dépollution partielle, mais également de réflexion et d'innovation sur le devenir de ces sites ?

Le site Marcel Paul n'est pas constructible. Il ne l'était pas hier, il ne le sera pas demain. La réhabilitation en cours depuis un an ne permettra pas de dépolluer intégralement un site extrêmement pollué avec des dizaines de polluants hautement cancérigènes mal répertoriés et dont l'effet cocktail est sous-évalué. Il faut terminer la réhabilitation entamée avec un protocole de travaux intraitable sur les risques d'émanations toxiques, mais il est aussi urgent de discuter de la suite, à savoir le chantier de construction toujours prévu à ce stade.

Au vu des connaissances actuelles concernant la dangerosité des polluants présents, au vu des faits têtus de signes d'intoxications continus présentés par les enfants et les adultes entourant le chantier sans parler des ouvriers travaillant sur le chantier[4], au vu de la mauvaise qualité de l'air, des poussières et des sols chez les riverains, est-il acceptable d'imaginer continuer un chantier de construction sur ce site durant 2 à 3 années avec des terres qui continueront à être remuées et transportées, avec des terrassements en profondeur et des milliers de m3 d'air pollué qui se volatiliseront en poussières dans les maisons, les écoles, les jardins et les poumons de la population ? Est-il entendable de laisser des personnes habiter sur un site qui restera dangereusement pollué ?

Il n'est en tout cas pas entendable pour les citoyens que dès le début d'une réunion censée faire un retour d'expérience et évoquer des perspectives de sortie de crise que le maire tranche en disant que « la ville ne se portera pas acquéreur du foncier ». Pourquoi ? Quels sont les arguments ? Où sont les différents scénarios étudiés ? Et surtout où est la participation citoyenne dans cette décision ?

Laissons de côté les arguments humains et moraux qui ne semblent pas être ici la priorité de la mairie. En s'appuyant uniquement sur des arguments financiers, le calcul du coût des problèmes de santé actuels[5] et futurs avec les cas de cancers adultes, les leucémies infantiles et les différents types de maladies chroniques qui se déclareront dans quelques années a-t-il été effectué ? Le calcul est vite fait. Le seul coût moyen annuel de traitement d'un cancer est de 10 000 à 30 000 euros, pouvant aller jusqu'à 80 000 euros

---

[2] Jusqu'à 20 ug/L chez des enfants de moins de 5 ans riverains du chantier.

[3] Nickel, cuivre, mercure et plomb en particulier.

[4] Plus de 100 déclarations de symptômes sur le formulaire anonymisé mis en ligne par ZERO TOXIC depuis le 31 août 2025.

[5] Entre autres, asthme, gêne respiratoire, troubles neurologiques, troubles digestifs, dépression et stress chronique.

pour l'immunothérapie ou certaines leucémies infantiles. Les dépenses de santé qui devront être prises en charge par l'Etat et par les particuliers dans quelques années seront bien supérieures aux quelques millions que coûterait le rachat du foncier post-réhabilitation, qui pourrait être partagé par la mairie et par l'Etat, avec d'éventuelles aides de subventions privées ou vertes ou la vente de foncier municipal qui ne manque pas à la Rochelle. Et ce sans compter le coût humain et de perte de productivité au niveau national et local.

Le rôle de ZERO TOXIC est d'alerter et de partager ce que nous savons, nous le faisons depuis 10 mois et nous continuerons à le faire sans relâche.

Nos demandes, toujours non mises en œuvre par la mairie et l'Etat, restent les suivantes :

1. **Protéger immédiatement les Rochelais de toute émanation toxique liée au chantier et mettre l'ensemble des terres polluées, excavées ou non, sous plusieurs tentes de confinement avec un système de filtration de l'air.**
2. **Faire conduire des travaux de recherche toxicologique, sanitaire et environnementale indépendants par un institut ou un laboratoire de recherche en lien avec les citoyens et les représentants de l'Etat et la mairie.**
3. **Assurer un suivi longitudinal toxicologique et médical des victimes avérées et potentielles des émanations.**
4. **Ouvrir une discussion transparente et concertée sur la pollution et la toxicité du site, y compris post-réhabilitation, et prendre des décisions sur son usage post-réhabilitation, qui mettent en priorité la santé de la population et l'environnement, et non des arguments financiers avec l'abandon de tout projet de chantier de construction et de logements.**
5. **Dédommager l'ensemble des victimes directes et indirectes des émanations toxiques du chantier et reconnaître les responsabilités de chaque partie concernée.**

Contact : zerotoxic.agirensemble@gmail.com